



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent des pêches et des océans

---

FOPO • NUMÉRO 052 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 16 juin 2015**

**Président**

**M. Rodney Weston**



## Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 16 juin 2015

•(1110)

[Traduction]

**Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)):** La séance est ouverte. Je remercie notre invité de sa présence.

Monsieur Zealand, nous avons mis un peu de temps pour établir la connexion ici. Nous vous remercions de votre patience; vous avez collaboré avec nous pour que les arrangements fonctionnent pour tous.

Comme vous le savez, notre étude porte sur la pêche récréative au Canada. Nous vous remercions de prendre le temps de rencontrer les membres du comité pour leur présenter un exposé et répondre à leurs questions. Je suis sûr que notre greffier vous a déjà informé que les témoins disposent généralement de 10 minutes pour faire une déclaration préliminaire avant que nous leur posions des questions. Compte tenu du temps limité qu'ont les membres du comité pour poser leurs questions, je vous demande d'essayer de fournir des réponses concises dans la mesure du possible pour qu'ils puissent poser le plus de questions possible.

Quand vous êtes prêt, monsieur Zealand, vous pouvez commencer votre déclaration préliminaire. La parole est à vous

**M. Gordon Zealand (directeur général, Yukon Fish and Game Association):** Merci.

Bonjour tout le monde. Je m'appelle Gordon Zealand. Je suis le directeur général de la Yukon Fish and Game Association.

J'ai eu la chance de vivre et de travailler dans différentes régions du Canada, et je ne peux imaginer une ressource aussi importante que le secteur de la pêche sportive à l'échelle canadienne. Pour revenir au Yukon, qu'avons-nous? Le Yukon compte à peu près 35 000 habitants, et le nombre de permis de pêche récréative que nous délivrons correspond presque à ce nombre. Nul doute que c'est un secteur très important pour les Yukonnais, mais je sais pertinemment que cela vaut aussi pour toutes les régions du Canada.

Nous devons nous occuper de ce secteur. Nous le tenons souvent pour acquis et nous croyons qu'il existera toujours. Toutefois, comme pour toutes les choses avec lesquelles l'homme interagit, il y a des conséquences. Je suis sûr que tout le monde est au courant des divers problèmes qu'il y a eus dans les provinces.

Il y a une chose que nous avons faite autrement au Yukon, et je sais que ce n'est pas le cas dans les autres provinces où j'ai vécu. Nous n'avons pas permis l'entrée d'autres espèces au Yukon. Autrement dit, il n'y a pas de doré ou de doré jaune au Yukon. Nous nous sommes assurés de ne pas en intégrer au Yukon et de ne pas en faire l'ensemencement dans les lacs.

Il n'y a aucune exception à cette règle. Cela s'est produit lorsque les forces armées sont venues construire la route, etc. La truite arc-en-ciel a été intégrée dans une partie du territoire, et il y en a toujours au Yukon. En fait, c'est avantageux, car nous utilisons maintenant les oeufs pour l'ensemencement qui se fait dans ce que nous appelons

nos lacs ensemencés. Il s'agit de lacs au Yukon qui n'ont pas d'entrée ou de sortie d'eau. Ils sont complètement isolés. S'il y a une chose que nous avons bien réussie ici, je dirais que c'est cela, en plus du volet qui consiste à conserver les espèces qui se trouvent sur le territoire.

Un Albertain est venu passer tout un été au Yukon à ne pêcher que dans les lacs ensemencés, qui contiennent surtout des truites arc-en-ciel et des ombles chevaliers. Il a vécu une très belle expérience. Je ne pouvais pas croire ce qu'il nous a raconté. Il ne fait aucun doute qu'il a vécu une expérience inoubliable, et nous ne pouvions pas croire, à partir de ce qu'il nous a dit, qu'il restait autant de truites arc-en-ciel dans ces lacs. Quoi qu'il en soit, c'est la preuve que nous tenons aussi des choses pour acquises. Nous ne nous étions pas rendu compte de son importance.

Nous avons eu un problème à un endroit situé près de Whitehorse où il y a des sources thermales. Des gens ont décidé qu'on devrait peut-être y jeter du cyprin doré. Par conséquent, une importante population y croît. En tout cas, une fois que nous nous en sommes aperçus, nous avons réussi à éliminer le problème. Nous nous sommes rendus sur les lieux, nous nous en sommes débarrassés; ce n'est plus un problème maintenant. À notre connaissance, nous n'avons pas de problème lié au cyprin doré.

Je crois que je vais terminer ma déclaration préliminaire là-dessus. En ce qui concerne l'importance du secteur, je suis sûr que vous savez, compte tenu de vos travaux à venir et de vos contacts avec d'autres gens ailleurs au Canada, que la pêche récréative est un secteur important pour bien des gens. Elle touche des personnes de tous les âges, peu importe le sexe. Elle offre à la population l'occasion de passer du temps dans la nature plutôt que dans l'univers électronique.

Je m'en tiendrai là pour le moment.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Zealand.

Nous passons maintenant aux questions. Nous allons commencer par des interventions de 10 minutes. C'est M. Chisholm qui commence.

**M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Zealand, je vous remercie beaucoup de votre patience; nous avons finalement été en mesure de vous faire comparaître. Je vous remercie beaucoup également pour le travail que vous effectuez dans ce secteur important qu'est la pêche récréative. J'aimerais en savoir plus sur la relation de gestion entre le MPO et les conseils de cogestion établis en vertu des revendications territoriales. Je me demande si vous pourriez nous dire si le processus est efficace et nous expliquer comment il fonctionne.

**M. Gordon Zealand:** Le MPO a géré la pêche en eaux douces, y compris les espèces anadromes, jusqu'aux années 1990; la responsabilité a été transférée au gouvernement territorial à ce moment-là. Pour ce qui est des relations avec les conseils, selon ce que j'ai pu constater, les choses fonctionnent très bien. Évidemment, il y a toujours des problèmes, mais au moins, on peut se pencher sur ces problèmes. Parfois, ce sont des problèmes majeurs, mais bien souvent, ce sont d'abord des petits problèmes, qui deviennent majeurs. D'après mon expérience, les échanges sont très positifs.

•(1115)

**M. Robert Chisholm:** Le ministère offre surtout un soutien technique aux conseils dans les décisions et les questions liées au développement et à la gestion et à la protection de l'habitat, par exemple.

**M. Gordon Zealand:** C'est vrai. Cependant, le gouvernement territorial collabore activement avec divers groupes, de sorte qu'il ne s'en tient pas qu'à fournir des compétences techniques. Il travaille sur le terrain. Parfois, différentes Premières Nations participent également.

**M. Robert Chisholm:** D'accord. Est-ce qu'un grand nombre de pêcheurs sportifs vont au Yukon? Avez-vous un système de guides?

**M. Gordon Zealand:** Oui. Nous n'avons pas un grand système de guides, mais oui, dans les différents lacs. Les guides des rivières sont de plus en plus populaires, surtout chez les Européens qui descendent le long des différentes rivières.

**M. Robert Chisholm:** Les pêcheurs qui viennent de l'extérieur du territoire doivent-ils avoir un guide pour pouvoir pêcher?

**M. Gordon Zealand:** Non. Ils peuvent venir pêcher.

**M. Robert Chisholm:** D'accord. C'est intéressant.

Je vais maintenant céder la parole à mon collègue, M. Cleary. Je vous remercie de votre participation, monsieur Zealand.

**M. Ryan Cleary (St. John's-Sud—Mount Pearl, NPD):** Monsieur Zealand, je m'appelle Ryan Cleary. Je suis l'un des sept députés qui représentent Terre-Neuve-et-Labrador.

J'aimerais revenir sur deux ou trois sujets dont vous avez parlé. Vous avez parlé des lacs ensemençés. Combien y a-t-il de lacs ensemençés au Yukon? Qui s'en occupe? Qui en est responsable?

**M. Gordon Zealand:** C'est le MPO qui s'en occupait jusqu'à ce que la responsabilité soit entièrement transférée au gouvernement territorial il y a environ 10 ou 15 ans.

Le Yukon compte environ 25 ou 30 lacs, mais il n'est pas nécessaire que ce soit limité. Si une personne souhaite créer un lac, ce qui compte, ce sont les caractéristiques, comme la question de l'eau d'entrée et de l'eau de sortie, par exemple. S'il s'agit d'un lac isolé, et qu'il n'y a pas de problème quant à l'oxygène durant l'hiver, je dirais qu'il s'agit peut-être d'un bon candidat.

**M. Ryan Cleary:** Quel est le budget alloué à ces ensemençements dans les lacs? Quelle entité gère l'ensemençement? Quelles espèces y sont ensemençées?

**M. Gordon Zealand:** Le gouvernement territorial gère l'ensemençement dans les lacs. Nous l'aidons. Certains de nos membres contribuent à l'ensemençement, par rapport au paiement pour les espèces. En toute honnêteté, j'ignore quel est le budget maintenant, mais il n'est pas énorme.

**M. Ryan Cleary:** Si je pose des questions sur l'ensemençement et si cela suscite toujours mon intérêt, c'est qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, nous ne faisons pas d'ensemençement dans nos étangs ou nos lacs. Je me suis toujours demandé pourquoi.

Qu'en est-il de la santé des différents stocks? L'ensemençement fait-il en sorte que les stocks sont abondants?

**M. Gordon Zealand:** Ils le sont et les poissons se développent incroyablement bien. Cela dépend également de la présence ou non dans les lacs d'espèces résidentes dont ils se nourrissent. Il se trouve que nous en avons ici, au Yukon, et pour revenir à l'individu dont je parlais tout à l'heure, toutes les truites arc-en-ciel qu'il a pêchées dans nos lacs ensemençés pesaient au moins huit livres, peu importe dans quel lac il les avait pêchées.

**M. Ryan Cleary:** Wow.

Qui s'occupe de l'application? Tout d'abord, y a-t-il un système de permis? Faut-il obtenir un permis pour pêcher de la truite ou tout autre poisson? Qui s'occupe de l'application?

•(1120)

**M. Gordon Zealand:** Le gouvernement territorial gère le volet des lacs ensemençés. Le MPO a des mesures d'application pour le fleuve Yukon, qui sont reliées aux espèces anadromes, mais c'est principalement le gouvernement territorial qui est responsable de ces lacs.

**M. Ryan Cleary:** Le braconnage ou la pêche illégale constituent-ils un problème? Est-ce un problème?

**M. Gordon Zealand:** Cela peut poser un problème, mais je ne crois pas que c'en est un majeur dans notre cas, comparativement à d'autres régions du pays.

**M. Ryan Cleary:** Si l'on fait une comparaison entre les lacs ensemençés et les lacs ou les étangs — c'est comme cela que nous les appelons chez nous —, les plans d'eau dans lesquels on ne fait pas d'ensemençement sont-ils aussi sains?

**M. Gordon Zealand:** Je dirais que c'est presque le cas. Le problème qui se pose au Yukon, c'est que nos lacs normaux sont très peu productifs, c'est-à-dire que nos poissons atteignent la maturité pour frayer lorsqu'ils sont très vieux, si on les compare aux poissons des provinces du sud. Au Yukon, il y a de très vieux poissons, des poissons qui grossissent lentement, ce qui fait que la moindre pression dans ces lacs a des effets sur eux.

**M. Ryan Cleary:** L'eau est froide. Est-ce la raison pour laquelle le poisson grossit lentement, évidemment?

**M. Gordon Zealand:** Oui. C'est en raison des eaux froides, mais c'est aussi parce qu'il n'y a pas beaucoup d'autres aliments dans ces lacs pour ces poissons.

**M. Ryan Cleary:** Si je vivais au Yukon et que je voulais aller pêcher — j'adorerais pêcher une truite de huit livres —, devrais-je le faire dans un lac ensemençé ou dans l'un de vos lacs naturels?

**M. Gordon Zealand:** Tout dépend de la journée et de la période de l'année. À mon avis, si vous pêchiez beaucoup, vous pêcheriez dans les deux types de lacs.

**M. Ryan Cleary:** N'a-t-on pas besoin d'un permis? Excusez-moi; vous avez peut-être déjà répondu à cette question. A-t-on besoin d'un permis?

**M. Gordon Zealand:** Oui, il faut obtenir un permis au Yukon, pour toute activité de pêche.

**M. Ryan Cleary:** Combien cela coûte-t-il? Comment cela fonctionne-t-il?

**M. Gordon Zealand:** Pour un habitant du Yukon, le permis coûte 15 \$ par année et pour les autres personnes, il coûte 25 \$ par année. Ce n'est donc pas très cher.

**M. Ryan Cleary:** On n'a pas besoin d'un guide.

**M. Gordon Zealand:** Non.

**M. Ryan Cleary:** Y a-t-il une limite de prises? Peut-on se servir à volonté?

**M. Gordon Zealand:** Non. Il y a différentes limites de prises. Dans le cas de certains lacs, on peut garder ou non des espèces selon leur taille. Dans certains lacs, on ne peut utiliser qu'un hameçon simple, des hameçons sans barbe. On a recours à toutes sortes de moyens pour assurer le plus possible la viabilité de ce que j'appellerais les lacs non ensemencés.

**M. Ryan Cleary:** Encore une fois, quelle est la valeur de la pêche récréative? La décririez-vous comme une pêche récréative? La décririez-vous comme une pêche de subsistance? J'imagine que c'est un peu des deux, non?

**M. Gordon Zealand:** Non, il ne s'agit pas d'une pêche de subsistance. C'est le cas pour les gens qui participent, mais pour moi, la valeur quant à l'équipement qui est acheté pour accéder à ces différents lacs... Il y a des gens qui prennent l'avion pour se rendre aux lacs. Je ne sais pas comment chiffrer la valeur, mais elle a une valeur inestimable. Je crois que nous devrions axer davantage d'efforts sur ce qui a de la valeur et sur ce qui constitue la valeur nette de tout cela au Canada.

Une évaluation de la pêche récréative est effectuée tous les cinq ans, mais à mon avis, ce que nous en retirons est plutôt limité. C'est mon opinion.

• (1125)

**M. Ryan Cleary:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Cleary.

Monsieur Leef.

**M. Ryan Leef (Yukon, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour Gord. Je m'appelle Ryan.

Je veux vous remercier énormément de vous être levé aussi tôt pour vous joindre à nous. Je sais ce que sont les fuseaux horaires. Tous les gens de la côte Ouest qui comparaissent devant le comité doivent se lever tôt, mais comme ils le disent, « l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt ». Il est à espérer que nous aurons pu faire en sorte que vous puissiez aller pêcher par la suite.

Seriez-vous surpris d'apprendre qu'en 2010, le ministère de l'Environnement du Yukon a publié le rapport intitulé *Status of Yukon Fisheries 2010: An overview of the state of Yukon fisheries and the health of fish stocks, with special reference to fisheries management programs*, dans lequel il affirme que le secteur des pêches récréatives au Yukon rapporte 23 millions de dollars par an et qu'il contribue au tourisme dans le territoire?

**M. Gordon Zealand:** Pas du tout. Je sais qu'il apporte une grande contribution.

J'aurais probablement dû vérifier les faits avant de comparaître devant vous, mais je ne l'ai pas fait.

**M. Ryan Leef:** J'imagine que ce montant est plus élevé maintenant, car je crois que le secteur des pêches a connu une croissance de 2010 à 2014.

Vous dites, et je suis d'accord avec vous, que nous devons faire un peu plus pour maximiser les possibilités des pêches récréatives.

Selon vous, quel rôle le gouvernement fédéral pourrait-il jouer en faisant connaître les avantages des pêches récréatives, non seulement au Canada, mais en particulier au Yukon, pour que ces 23 millions de dollars en retombées économiques augmentent?

**M. Gordon Zealand:** Personnellement, je ne sais pas si on peut dire que c'est plus facile... Je crois qu'il s'agit tout simplement d'une façon très fonctionnelle de faire participer les gens — enfants ou adultes.

Je me suis proposé comme guide pour amener des enfants sur le terrain, car ils n'ont peut-être jamais eu l'occasion d'y aller — vous savez, les parents qui ne participent pas — ou des adultes qui n'ont jamais pêché pendant leur enfance et qui ont peut-être besoin d'aide pour s'orienter dans cette industrie. Tout ce que je dis, c'est qu'il nous faut une sorte de commanditaire ou d'hôte pour amener ces gens sur le terrain. Je crois que c'est le cas partout au Canada, et pas seulement au Yukon.

**M. Ryan Leef:** Un engagement plus prononcé à l'échelon national en ce qui concerne les occasions liées à la pêche, et tenter de faire participer davantage les Canadiens...

**M. Gordon Zealand:** C'est exact. Je crois que c'est une bonne option.

**M. Ryan Leef:** Je comprends.

Il n'y a pas si longtemps, nous avons examiné les budgets, et le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans le soutien au Sous-comité sur le saumon du Yukon. Je sais que nous avons augmenté les ressources financières que nous leur fournissons.

La situation actuelle du saumon du fleuve Yukon ne favorise pas énormément la pêche récréative. Cela préoccupe manifestement tous les habitants du Yukon. Pourriez-vous expliquer aux membres du comité le rôle joué, à plusieurs égards, par la Yukon Fish and Game Association en ce qui concerne le programme d'empoisonnement — par exemple, combien de saumons vous mettez à l'eau dans Wolf Creek et d'autres affluents — et ce que fait l'organisme pour faire participer les habitants du Yukon et les jeunes à ce programme de remise à l'eau, afin d'accroître le nombre de saumons du fleuve Yukon?

Y a-t-il d'autres défis ou problèmes liés au saumon du fleuve Yukon et aux occasions de pêche récréative que vous souhaitez signaler aux membres du comité?

**M. Gordon Zealand:** Deux fois par année, nous organisons deux journées pendant lesquelles nous invitons les parents à amener leurs enfants pêcher. Cette activité se déroule notamment à Wolf Creek, et aussi dans l'un des lacs ensemencés. Nous fournissons tout l'équipement nécessaire pour les parents d'un petit enfant qui souhaite mettre des poissons à l'eau dans un lac ensemencé, ou dans le cas de Wolf Creek, remettre le saumon à l'eau. Nous y introduisons de 10 000 à 15 000 alevins de saumon chaque année. Nous introduisons environ le même nombre d'alevins de truite arc-en-ciel dans les lacs ensemencés.

De plus, nous aidons le ministère de l'Environnement, par exemple, en amenant les diverses truites arc-en-ciel dans le lac Scout ou dans un lac où il n'y a pas assez d'employés pour sortir tout le poisson en même temps, afin de diminuer la pression. La nature de notre participation varie d'année en année.

À mon avis, pour favoriser la participation de la population, il faut mettre l'accent sur deux événements, c'est-à-dire la mise à l'eau des alevins de saumon dans Wolf Creek et l'approvisionnement des lacs en truites arc-en-ciel. Comme tous les endroits, Wolf Creek peut accueillir 300 personnes en une fin de semaine, et de 50 à 100 personnes amènent leurs enfants pour qu'ils introduisent des truites arc-en-ciel dans les lacs ensemencés.

• (1130)

**M. Ryan Leef:** Un peu plus tôt, dans votre exposé, vous avez mentionné les espèces non indigènes. Je sais que nous ne permettons pas l'utilisation d'appâts vivants pour la pêche au Yukon. Les espèces aquatiques envahissantes représentent-elles actuellement une préoccupation? En effet, les changements liés à la température et à la distribution de la population pourraient faire augmenter leur nombre. Le Yukon fait-il face au défi lié à l'arrivée d'une espèce aquatique envahissante?

**M. Gordon Zealand:** Je dirais que ce potentiel est toujours présent. Le carassin doré est un exemple classique d'un poisson qui peut s'introduire dans le système. Ces poissons sont si robustes qu'ils pourraient poser un problème. Nous ne croyons pas que c'est un problème pour l'instant, mais cela ne signifie pas que nous savons tout ce qui se passe dans nos eaux.

**M. Ryan Leef:** D'accord.

La Yukon Fish and Game Association a des représentants au sein du Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne. En général, à quoi ressemble leur participation à ce comité, et jusqu'ici, a-t-elle été efficace?

**M. Gordon Zealand:** À mon avis, c'est une très bonne façon d'utiliser nos membres. Cette expérience a été extrêmement positive.

Après les deux premières réunions, nous avons tous de la difficulté à organiser les choses, mais au cours des deux ou trois dernières réunions, le travail en groupe a progressé de façon positive. Personnellement, je pense que ce groupe est essentiel pour mettre en évidence des problèmes telles les espèces envahissantes, et pour vous communiquer ces problèmes et la façon dont ils touchent différentes régions du Canada.

Je vous félicite d'avoir transformé ce groupe en organisme fonctionnel et d'avoir favorisé sa création. À mon avis, c'est une excellente initiative.

**M. Ryan Leef:** Super.

Connaissez-vous le nombre de membres actuel de la Yukon Fish and Game Association?

**M. Gordon Zealand:** En ce moment, nous avons de 900 à 1 000 membres.

**M. Ryan Leef:** C'est impressionnant. Encore une fois, il y a 37 000 habitants dans le territoire, comme vous l'avez mentionné, et 900 membres constituent donc une excellente représentation proportionnelle de la population du Yukon. Cela signifie que le nombre de permis de pêche à la ligne vendus est également impressionnant.

Les recettes de la vente de permis de pêche au Yukon sont intégrées aux revenus généraux et ne sont pas versées dans une initiative particulière de conservation des pêches, n'est-ce pas?

**M. Gordon Zealand:** C'est exact.

**M. Ryan Leef:** Vous avez mentionné que vous ne connaissez pas le budget du gouvernement du Yukon en ce qui concerne les ressources affectées à la pêche et à la pêche récréative. Ce budget est administré par quel ministère?

**M. Gordon Zealand:** Il est administré dans son ensemble par le ministère de l'Environnement du gouvernement du Yukon.

**M. Ryan Leef:** D'accord. Et les membres de la Yukon Fish and Game Association entretiennent également des liens assez étroits avec les techniciens, les directeurs et les agents de conservation.

**M. Gordon Zealand:** Oui, nous avons une excellente relation avec eux. De nombreuses personnes formidables travaillent dans ce ministère. Je les félicite pour le temps et les efforts qu'elles consacrent à ce secteur. Ces gens en font certainement plus que ce qu'on attend d'eux.

• (1135)

**M. Ryan Leef:** Merci.

J'ai déjà discuté avec vous du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives et du défi posé par l'accumulation de fonds provinciaux et fédéraux, ainsi que ceux provenant d'autres programmes. On a récemment modifié cette politique pour permettre l'accumulation de ces fonds. J'aimerais savoir si vous avez été en mesure de profiter de ce programme.

**M. Gordon Zealand:** Pas encore, mais en raison de ce changement, nous avons entrepris des efforts de collaboration avec d'autres intervenants pour mettre cela en oeuvre. Nous n'en avons donc pas encore profité. Nous avons conclu que nous étions trop limités, et...

Pour être honnête, je ne voulais pas faire quelque chose qui aurait pu nous causer des ennuis.

**M. Ryan Leef:** Je vous remercie de nous avoir donné de votre temps ce matin, Gord.

**M. Gordon Zealand:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Zealand, et merci beaucoup, monsieur Leef.

Monsieur MacAulay.

**L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur Zealand.

En ce qui concerne la question des espèces envahissantes, tout d'abord, j'aimerais vous féliciter; si vous pouvez les contrôler, vous épargnez beaucoup d'argent, car lorsqu'elles commencent à proliférer, la situation semble désespérée. Je suis sûr que vous le savez très bien.

Avez-vous un programme de pêche avec remise à l'eau au Yukon?

**M. Gordon Zealand:** Oui. Absolument.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Le taux de mortalité est-il élevé là-bas?

**M. Gordon Zealand:** Selon les études menées ici, je ne crois pas que la situation est différente dans le reste du Canada. Pour résumer, je dirais que c'est similaire.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** En ce qui concerne la question des permis, aimeriez-vous que les 25 \$ — ou le prix du permis, quel qu'il soit — soient investis dans un fonds pour votre organisme, par exemple, ou pour un autre organisme qui est en mesure de promouvoir davantage la pêche récréative? Que vous soyez d'accord ou non, j'aimerais également que vous indiquiez où viennent vos visiteurs de l'extérieur du Yukon. S'agit-il surtout de Canadiens et d'Américains? Y a-t-il des Européens? Que doit-on faire?

J'imagine que vous attirez grandement les gens qui aiment la nature sauvage et qui aiment pêcher, et vous avez également, à mon avis, un marché que vous commencez seulement à exploiter, mais qui pourrait générer beaucoup plus d'argent. J'aimerais obtenir votre avis sur ce qui devrait être fait par les gouvernements ou votre organisme ou... Que prévoyez-vous pour l'avenir?

**M. Gordon Zealand:** Manifestement, nous sommes très chanceux au Yukon. Oui, vous avez absolument raison. Nous attirons un grand nombre de Canadiens non-résidents et de nombreux Américains. Nous attirons également beaucoup d'Européens. Comment aidons-nous ces personnes? J'imagine qu'il s'agit de veiller à offrir les meilleurs renseignements possible, que ce soit sur notre site Web ou sur les sites Web du gouvernement. De quoi ont-ils besoin? Quels éléments les aideraient à planifier leur voyage? Pourquoi devraient-ils visiter le Canada? Pourquoi devraient-ils visiter le Yukon et tout ce que le territoire peut offrir?

À mon avis, à l'extérieur du Canada, et peut-être même à l'intérieur du Canada, l'industrie du tourisme doit participer à ce type d'effort publicitaire. À l'échelle locale, cette tâche devrait manifestement revenir à notre organisme et au gouvernement du Yukon. Ce dernier devrait faire de la publicité pour le territoire, et il en fait. Nous en faisons également. Nous tentons d'aider tous ceux qui se présentent à notre bureau et qui utilisent nos sites Web en leur fournissant toute l'aide possible et en veillant à ce qu'ils fassent un bon voyage et profitent de leur séjour ici.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Eh bien, manifestement...

**M. Gordon Zealand:** Désolé, mais vous aviez quelques autres questions et je crois que je me suis écarté du sujet et que je n'ai pas répondu à quelques-unes d'entre elles.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Je me demandais si vous pensiez que les efforts en matière de publicité revenaient aux gouvernements ou si on devait mettre sur pied un organisme de la faune qui s'occuperait de cela.

Je ne connais pas exactement tout ce que le Yukon a à offrir, mais je m'attends à ce que vous disposiez d'une ressource extrêmement recherchée dans le reste du monde. En gros, comment communiquez-vous avec les gens du reste du monde? Des gens de partout souhaitent venir pêcher et chasser dans votre région. Comment procédez-vous? Percevez-vous des frais pour les permis? Laissez-vous le gouvernement du Yukon s'en occuper? Le tourisme relève-t-il du gouvernement fédéral?

Je crois que vous possédez une ressource qui pourrait être exploitée davantage. Pourriez-vous m'indiquer dans quelle mesure cette ressource a été davantage exploitée au cours des cinq dernières années? Avez-vous accueilli un plus grand nombre de gens qui viennent de l'extérieur du Yukon pour pêcher dans votre territoire? C'est ce que je tente de déterminer.

Si vous êtes satisfaits et que les choses progressent comme vous le souhaitez, c'est très bien, mais si vous croyez qu'il est possible d'augmenter ces chiffres de façon spectaculaire, j'aimerais que vous nous en parliez.

• (1140)

**M. Gordon Zealand:** Vous m'avez rappelé la question à laquelle je n'avais pas répondu.

En ce qui concerne le coût des permis, etc., je crois que peu importe la province, cet argent devrait être réinvesti dans un fonds, afin que l'argent puisse ensuite être utilisé pour faire la promotion des programmes jugés nécessaires ou des programmes essentiels dans cette province. Donc, oui, on devrait certainement créer un

fonds à cet égard. Qu'il s'agisse de chasse ou de pêche, cet argent devrait servir à promouvoir la ressource.

En ce qui concerne la façon dont nous faisons la promotion de cette industrie partout au pays, nous sommes à l'ère électronique, et nous devons améliorer nos sites Web. En même temps, je sais que nous fournissons des renseignements. En effet, les gens savent que s'ils communiquent avec nous, ils peuvent parler directement à une personne et obtenir des réponses. Si nous n'avons pas les réponses, notre organisme sait où aller chercher les renseignements nécessaires.

Je sais que depuis que je travaille pour la Yukon Fish and Game Association, nous avons grandement augmenté nos interactions avec le public à l'extérieur du Canada. Cela doit être attribuable au bouche-à-oreille, c'est-à-dire que les gens conseillent aux autres de nous appeler en leur disant qu'ils pourront obtenir des réponses à leurs questions ou que nous les trouverons pour eux.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Bonne chance, et merci beaucoup. Vous possédez une ressource qui, à mon avis, pourrait faire l'objet d'une grande demande à l'échelle mondiale.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur MacAulay.

Monsieur Sopuck.

**M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC):** Merci.

Monsieur Zealand, vous avez peut-être répondu à cette question, mais je n'ai pas entendu la réponse. Quelles sont les espèces de poisson non anadromes les plus importantes pour la communauté de la pêche récréative au Yukon?

**M. Gordon Zealand:** Je dirais que, manifestement, l'espèce la plus importante pour la plupart des gens est probablement le touladi lorsqu'il s'agit de comparer la taille des poissons pêchés, etc. Mais en même temps, je dirais que le grand brochet et l'ombre de l'Arctique sont probablement les espèces les plus utilisées, car ce sont celles que les enfants peuvent avoir l'occasion de pêcher en premier.

**M. Robert Sopuck:** D'accord. Est-ce que l'un ou plusieurs de ces stocks de poisson font l'objet d'une surpêche, et si c'est le cas, où sont-ils situés?

**M. Gordon Zealand:** Oui, certains de ces stocks font l'objet d'une surpêche.

Les lacs à proximité de nos plus grandes populations sont tous touchés, car il y a 20 ou 30 ans, des gens se sont efforcés de pêcher les gros touladis et les gros brochets. Ils ont tout simplement pêché un trop grand nombre de ces poissons, et il nous faudra beaucoup de temps pour rétablir les stocks, car la croissance de ces espèces est lente dans nos lacs.

Nous tentons d'y arriver par l'entremise de limites de prises dans certaines catégories, de programmes de pêche avec remise à l'eau, et de divers éléments sur lesquels nous avons le contrôle.

**M. Robert Sopuck:** Plus tôt au cours de notre étude, on nous a communiqué une statistique renversante selon laquelle les Canadiens remettent à l'eau quelque 60 millions de poissons par année. En effet, ils pêchent 100 millions de poissons et remettent à l'eau 60 millions de poissons, et cela a transformé la pêche récréative de façon remarquable. La pratique de la pêche avec remise à l'eau est-elle devenue populaire au Yukon?

•(1145)

**M. Gordon Zealand:** Cela fait partie des traditions de notre région depuis que j'y habite. Toutefois, j'y habite seulement depuis 35 ans, mais je me souviens que des gens faisaient déjà cela à mon arrivée. Auparavant, j'avais seulement observé cette pratique en Colombie-Britannique, mais en même temps, oui, elle a gagné en popularité.

Je dirais que les gens utilisent davantage cette pratique parce qu'ils ont les mêmes préoccupations que nous — lorsque je dis nous, cela signifie vous et nous. En effet, nous souhaitons tous veiller à ce que cette ressource soit offerte au reste du Canada.

**M. Robert Sopuck:** Pour ce qui est des règlements régissant la pêche récréative au Yukon, dans quelle mesure les jugez-vous efficaces? S'il y a des lacunes, quelles sont-elles et quels changements souhaiteriez-vous?

**M. Gordon Zealand:** En général, je dirais qu'ils sont satisfaisants. Il existe un processus selon lequel le public peut s'exprimer au sujet des changements.

Quels changements je souhaiterais? Bien entendu, j'aimerais que le processus soit plus facile et plus logique, mais en même temps, nous sommes pris avec les règlements que nous avons. Si on veut que le public ait voix au chapitre et participe, je ne crois pas alors que nous puissions le modifier beaucoup. C'est selon moi l'aspect le plus important, c'est-à-dire accélérer la prise de décisions.

Ce n'est qu'un petit problème. Je ne considère pas qu'il y a pour l'instant des problèmes importants auxquels je souhaiterais qu'on remédie.

**M. Robert Sopuck:** Est-ce que le gouvernement du Yukon a mis en place des programmes d'évaluation des stocks de poisson dans le cadre desquels des biologistes effectuent des captures repères à l'aide de filets maillants, établissent des relevés des prises des pêcheurs à la ligne, etc.?

**M. Gordon Zealand:** Oui, tout à fait, mais il faut dire que le gouvernement du Yukon y consacre une très petite partie de son budget par rapport, par exemple, aux sommes consacrées à l'industrie minière.

**M. Robert Sopuck:** Quelle est la relation entre l'industrie minière et l'industrie de la pêche récréative?

**M. Gordon Zealand:** Je crois que la plupart des mineurs aiment bien la pêche, mais en même temps, il y a eu des problèmes au fil des ans entre l'industrie minière et l'industrie de la pêche sportive. Je dirais qu'en général les rapports entre les deux sont corrects. La situation a été bien pire dans d'autres régions.

**M. Robert Sopuck:** Croyez-vous que l'industrie minière pourrait contribuer à la conservation et à l'amélioration de l'habitat du poisson? Semble-t-elle disposée à faire cela?

**M. Gordon Zealand:** Elle ne l'a jamais été, mais lors de notre dernière rencontre à Ottawa, certaines personnes m'ont affirmé que les principaux intervenants de l'industrie au Yukon pourraient être intéressés à contribuer. Nous avons un véritable problème en ce moment avec le saumon royal au Yukon. J'ai entendu dire qu'il y avait un intérêt, mais peut-être que je suis en train d'en dire un peu trop, car certaines choses ne devraient peut-être pas être révélées. Quoi qu'il en soit, il y a des discussions que je n'ai certes pas entendues dans le passé.

Je dois souligner que j'ai travaillé avec beaucoup de sociétés au sein de l'industrie qui étaient très respectueuses de l'environnement. Elles se préoccupent de l'environnement autant que nous, mais elles

ont bien entendu un rôle différent à jouer. Souvent, ce sont ces rapports que nous avons avec ceux qui prennent les décisions au sein de l'industrie minière qui peuvent permettre de changer les choses.

**M. Robert Sopuck:** Je crois que mon temps est presque écoulé, mais j'aimerais vous suggérer quelque chose. Le gouvernement fédéral a mis en place le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives. Il s'agit d'un programme de partenariats dont le budget est de 55 millions de dollars. Essentiellement, une organisation comme la vôtre pourrait obtenir la moitié du financement. Alors, pour un projet de 30 000 \$, par exemple, si vous réussissez à convaincre l'industrie de verser la moitié de cette somme, le gouvernement fédéral serait ravi de fournir l'autre moitié. Je vous encourage à prendre connaissance de ce programme.

Je vous remercie beaucoup.

•(1150)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Sopuck.

**M. Gordon Zealand:** C'est une bonne idée.

**Le président:** Monsieur Zealand, je tiens à vous remercier encore une fois au nom du comité d'avoir été accommodant, d'avoir fait en sorte que nous puissions discuter avec vous et d'avoir répondu aux questions des membres du comité. Nous vous en sommes reconnaissants. Encore une fois, merci beaucoup.

**M. Gordon Zealand:** Moi aussi je vous remercie.

**Le président:** Merci, monsieur Zealand.

Nous allons maintenant passer à M. Lapointe. Vous vouliez la parole.

**M. François Lapointe (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, NPD):** Merci, monsieur le président.

[Français]

Je sais que mes collègues néo-démocrates appuient ma motion sur le déclin de la population d'anguilles d'Amérique, mais j'aimerais savoir si l'ensemble des membres de ce comité appuie le principe selon lequel cela devrait être un comité fédéral qui se penche sur la question du déclin de la population d'anguilles d'Amérique au Canada.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Lapointe.

M. Lapointe présente la motion suivante:

Que le Comité permanent des pêches et des océans entreprenne dès que possible une étude pour examiner les incidences du déclin de la population de l'anguille d'Amérique, ceci afin de proposer un plan d'action conjointement avec le plan d'action du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, visant à: (1) renverser le déclin de la population, (2) consolider l'activité commerciale générée par cette pêche, tant sur le marché domestique qu'international, (3) préserver le patrimoine maritime immatériel associé aux techniques artisanales de pêche à l'anguille au Kamouraska, (4) définir le statut de l'anguille d'Amérique (statut préoccupant) aux termes de la Loi sur les espèces en péril, et que le comité fasse rapport de ses constatations et recommandations à la Chambre à la première occasion.

Allez-y monsieur Kamp, au sujet de la motion.

**M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC):** Premièrement, monsieur le président, je propose que nous fassions comme à l'habitude et que nous discutons de la motion à huis clos.

[Français]

**M. François Lapointe:** Je veux simplement souligner que ce n'est pas une pratique que nous appuyons.



[Traduction]

**Le président:** C'est très bien.

M. Kamp propose que le comité poursuive à huis clos.

**M. François Lapointe:** Pouvons-nous procéder à un vote par appel nominal à ce sujet, s'il vous plaît?

(La motion est adoptée par 5 voix contre 4.)

**Le président:** Nous allons faire une pause pour passer à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

• \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• [La séance publique reprend.]

• (1155)

**Le président:** Avant que nous terminions, M. Weston voulait intervenir.

**M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC):** Je vous remercie, monsieur le président.

[Français]

L'écrivain Stephen Covey a dit qu'il fallait marquer les passages dans la vie, dans la famille et dans les entreprises.

[Traduction]

Il a dit que les valeurs des organisations sont importantes, et je crois que nous devons marquer un passage aujourd'hui.

Il y a un membre de notre comité qui siège depuis probablement plus longtemps que quiconque au Parlement à des comités. À ma connaissance, c'est lui qui a assumé le plus longtemps les fonctions de secrétaire parlementaire. Notre milieu de travail est de par sa nature confrontationnel, mais il a toujours essayé de trouver un terrain d'entente. Grâce à lui, j'ai toujours eu du plaisir à venir travailler ici, à l'instar je crois de mes collègues de tous les partis. Il a été l'auteur ou le collaborateur de nombreux rapports du comité et il a contribué aux efforts de conservation de la ressource pour que nous-mêmes ainsi que nos enfants et nos petits-enfants puissions continuer à pêcher.

Je tiens à rendre hommage à notre ami et à notre collègue Randy Kamp. Vous allez nous manquer. Nous vous sommes très reconnaissants pour le travail que vous avez accompli au cours de ces 11 dernières années. Je vous remercie, Randy.

**Des voix:** Bravo!

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Weston.

Monsieur Chisholm.

**M. Robert Chisholm:** C'est dommage que ces paroles soient prononcées à huis clos.

J'ai bien aimé travailler avec vous, Randy, au cours des trois dernières années. Vous avez été un bon secrétaire parlementaire malgré les contraintes auxquelles vous êtes assujéti. Bien sûr, votre bon caractère vous a permis de me remettre à ma place gentiment, sans élever la voix. Je n'ai jamais appris à faire cela moi-même. Quoi qu'il en soit, je sais que les pêches vous ont toujours tenu à coeur, et je vous souhaite tout ce qu'il y a de mieux.

Merci.

• (1200)

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Chisholm.

**Des voix:** Bravo!

**Le président:** Monsieur MacAulay.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Je vous remercie beaucoup.

Randy, il est vrai que vous avez été un véritable gentleman, et si vous êtes en mesure de remettre M. Chisholm à sa place, vous avez beaucoup de mérite. Il n'a jamais grand-chose à dire, M. Chisholm, mais peu importe.

Randy, vous avez su très bien gérer les problèmes concernant le comité. C'était intéressant. Je n'étais pas toujours d'accord avec le résultat, en fait probablement pas très souvent, mais vous agissiez toujours avec respect. Un membre du clergé m'a dit un jour qu'il voudrait qu'on écrive sur sa pierre tombale « Il était un homme bien ». Je peux vous dire, monsieur Kamp, que vous êtes un homme bien et que vous avez bien accompli votre travail. Je vous remercie beaucoup.

**Des voix:** Bravo!

**Le président:** Avant que nous terminions, je veux faire écho aux propos de mes collègues, Randy. En tant que président du comité, ce fut un véritable plaisir de travailler avec vous au cours des quelque sept dernières années. Nous avons fait du bon travail en tant que comité, et je tiens aussi à dire aujourd'hui à tous les membres du comité que j'ai trouvé fantastique de travailler avec vous tous.

Je suis très fier qu'au cours des sept dernières années tous nos rapports aient été unanimes. D'autres comités ne peuvent pas s'enorgueillir de cela. Nous n'avons peut-être pas produit beaucoup de rapports, mais ils ont tous été unanimes et nous avons toujours fourni un effort supplémentaire. Je vous suis reconnaissant pour les efforts que vous avez tous fournis au cours des sept dernières années, et je remercie en particulier Randy pour sa contribution.

Je vous remercie beaucoup.

**M. Robert Chisholm:** Est-ce que c'est notre dernière réunion?

**Le président:** Non, mais je le dis au cas où.

**M. Robert Chisholm:** Si c'est notre dernière réunion, je tiens à remercier le greffier, l'analyste et le personnel qui ont appuyé le comité, et je suis certain que d'autres les remercient également. Nous avons apprécié votre travail, votre soutien et votre excellent service.

Je vous remercie beaucoup.

**Le président:** Monsieur Weston.

**M. John Weston:** Comme Bob l'a dit, c'est dommage que ces paroles soient prononcées à huis clos. Pouvons-nous obtenir le consentement unanime pour que ces propos qui visent à rendre hommage à M. Kamp soient rendus publics?

**Le président:** Si le comité accepte...

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Je crois qu'il est risqué de rendre ces propos publics parce que j'ai dit de belles choses à propos de Randy.

**Le président:** Nous devons obtenir le consentement unanime.

Georges m'indique que si le comité accepte, les propos pourront figurer dans le compte rendu, si c'est ce que souhaitent les membres.

**M. Robert Chisholm:** Je veux changer mes paroles.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Avons-nous le consentement?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Monsieur Cleary.

**M. Ryan Cleary:** Je veux seulement dire que j'ai trouvé que vous étiez un président très juste.

Vous ne parlez pas français, monsieur le président, n'est-ce pas? C'est dommage, car vous auriez pu être un très bon Président de la Chambre. Malheureusement, votre parti n'aura pas une autre chance, mais je vous remercie.

**Le président:** Ceci étant dit, la séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>